



## LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT ET AMELIORATION DU CLIMAT SCOLAIRE

### La mission « Ambassadeurs lycéens » des élèves élus au CVL Lycée Jean Geiler (Strasbourg, 68)

Nom des porteurs du projet :

Catherine SPITZ (Proviseure)

Thomas METZ (CPE)

Major Gilbert CHAUPRADE (policier référent scolaire)

Elisabeth FLEUREAU (Référente départementale harcèlement)

Léa BLANQUER (Chargée de mission à la Cellule Vie Scolaire)

Rapporteur : Léa BLANQUER (chargée de mission à la Cellule Vie Scolaire)

**Public concerné : élèves du CVL**

**Cadre : mise en place du dispositif « ambassadeurs lycéens »**

Thomas Metz (CPE) a souhaité orienté la réflexion des élèves élus au CVL sur la problématique du harcèlement et du cyber harcèlement. Un rendez-vous mensuel est prévu qui permet de sensibiliser les élèves.

Un travail mené sur plusieurs semaines est menée avec une vidéaste professionnel qui aboutit à la création d'un clip de sensibilisation : [Stop' Harcel](#). L'objectif est que ce clip soit présenté aux délégués du lycée lors d'une semaine banalisée dans le cadre du Mois de l'Autre (élèves et professeurs participent à plusieurs ateliers)

En vue de préparer la présentation de ce clip et les éventuelles questions que leurs poseront leurs camarades, une rencontre préalable est organisée avec le référent police, la référente départementale harcèlement, la chargée de mission climat scolaire. Thomas Metz invite les élus du CVL du lycée voisin Jean Rostand, accompagnés de leur CPE référent et d'un de leur professeure intéressée par la problématique du (cyber)harcèlement.

Cette intervention conjointe Police –Rectorat est construite autour d'études de cas, ce qui permet d'ouvrir le dialogue avec les élèves et leurs accompagnateurs. Le Rectorat apporte des réponses éducatives et administratives (droits et devoirs en tant qu'élève-citoyen, droit à l'image, respect d'autrui). Le policier référent, lui, apporte des réponses pénales (rappels à la loi, différentes formes de délit, procédure de dépôt de plainte, comment se passe une garde à vue...). Ce dialogue interministériel permet aux élèves de comprendre que Police, Justice et Ecole travaillent en étroite collaboration.

La finalité de ce travail annuel est de faire des élèves élus au CVL qui interviendraient, en tant qu'ambassadeurs, dans les établissements (collèges et écoles) du secteur.